



UNSP

(Union Nationale des Services Publics)

UNSP–Secteur Finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un contrôle budgétaire inacceptable pour les Finances !

Le nouvel accord budgétaire impose une réduction des dépenses primaires de 175 millions d'euros sur deux ans pour un ensemble de quatre départements (Défense, Régie des Bâtiments, Finances, Personnel et Organisation).

Inadmissible, et cela pour différentes raisons.

Dans le nouvel accord budgétaire présenté ce jour par le gouvernement fédéral, il est fait état d'une réduction des dépenses primaires de 50 millions pour un ensemble de quatre départements (Défense, Régie des Bâtiments, Finances, Personnel et Organisation) en 2013. En 2014, ce montant augmentera même à 125 millions d'euros pour les mêmes départements.

L'UNSP s'étonne de ce choix pour les raisons suivantes :

1. Depuis le début de la crise financière, de nombreux efforts ont déjà été demandés aux différents services publics fédéraux. Des efforts tels qu'un président de Comité de direction d'un SPF n'a pas hésité à affirmer qu'en cas de nouvelles coupes budgétaires, des fonctions essentielles de l'État seront menacées¹.
2. 175 millions d'économies sont imposées en deux ans à ces quatre départements, qui ont déjà fait de nombreux efforts, alors que les banques, principales responsables de la crise actuelle, devront à peine verser plus : 40 millions en 2013 et 171,1 en 2014.
3. Concernant les nouvelles économies demandées au SPF Finances :

Le gouvernement fédéral affirme constamment que la lutte contre la fraude fiscale est une priorité, mais de moins en moins de moyens sont affectés à cette lutte.

Au cours de dernières années, le nombre de fonctionnaires fédéraux n'a cessé de diminuer et, dans ce cadre, le SPF Finances a déjà fait d'énormes efforts.

¹ <http://trends.levif.be/economie/actualite/politique-economique/les-fonctions-essentielle-de-l-etat-sont-menacees/article-4000338564870.htm>

En effet, les chiffres disponibles sur le site officiel www.pdata.be démontrent clairement qu'au cours des trois dernières années, le nombre de fonctionnaires fédéraux est passé de 83.779 à 78.752 agents, soit une diminution de 5.027 agents (6 %).

Au cours de la même période, l'effectif du SPF Finances a quant à lui diminué de 3.109 agents (10,35 %). Cette diminution est de 4.880 agents (15,34 %) si on prend les 7 dernières années et même de 6.962 fonctionnaires (20,54 %) sur un délai de 17 ans.

PÉRIODE	en	EMPLOIS	En %
de 2010 à 2013	3 ans	- 3.109	- 10,35 %
de 2006 à 2013	7 ans	- 4.880	- 15,34 %
de 1996 à 2013	17 ans	- 6.962	- 20,54 %

D'un côté, le gouvernement fédéral affirme que la lutte contre la fraude fiscale est une priorité et de l'autre, on ne cesse de diminuer le personnel des services de contrôle, déjà en manque d'agents.

C'EST POURQUOI L'UNSP NE PEUT ADMETTRE DE NOUVELLES ÉCONOMIES EN MATIÈRE DE PERSONNEL AU SEIN DU SPF FINANCES.

ON NE LUTTE PAS CONTRE LA FRAUDE FISCALE AVEC DES EFFETS D'ANNONCE !

4. Concernant les économies demandées à la Régie des bâtiments :

À l'heure actuelle, la Régie peine déjà à entretenir ses bâtiments. Quelle sera la situation après de nouvelles restrictions ?

Va-t-on attendre un accident avant d'affecter un juste budget à ce département ?

5. Concernant les économies demandées au SPF Personnel et Organisation :

L'UNSP s'étonne des économies demandées au SPF P&O, alors qu'au sein du SPF Finances, le service d'encadrement P&O ne cesse de voir son effectif augmenter (à un point tel, qu'au sein du SPF Finances, plus d'agents travaillent pour le service d'encadrement P&O que pour l'ISI : une autre incohérence dans la lutte contre la fraude fiscale).

Personne de contact : Aubry MAIRIAUX 0032 – (0)497 86.12.80

L'UNSP est une organisation syndicale représentative du Comité de Secteur II - Finances,
en vertu de l'article 8, § 1er, 2°, de la Loi du 19 décembre 1974 [Avis de la ministre de la Fonction publique publié au MB du 24 novembre 2010]

Communiqué de presse – **Un contrôle budgétaire inacceptable pour les Finances ! (2013-07-01)**

UNSP - Secteur Finances, Rue des Colonies, 18-24 Bte 4 - 1000 BRUXELLES

☎ 0032 – (0)2 - 218.16.59 ☎ 0032 – (0)2 - 217.99.71 @ : unsp.fin@unsp-finances.be SITE WEB: <http://www.unsp-finances.be>